

**D2025-281**

**Formulaire de déclaration**

Liaison par autocar ≤ 100 km

**Version janvier 2023**



**A savoir**

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le au format PDF accompagné des pièces jointes :
  - par mail à [procedure@autorite-transports.fr](mailto:procedure@autorite-transports.fr)

**Le formulaire de déclaration** se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

# DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

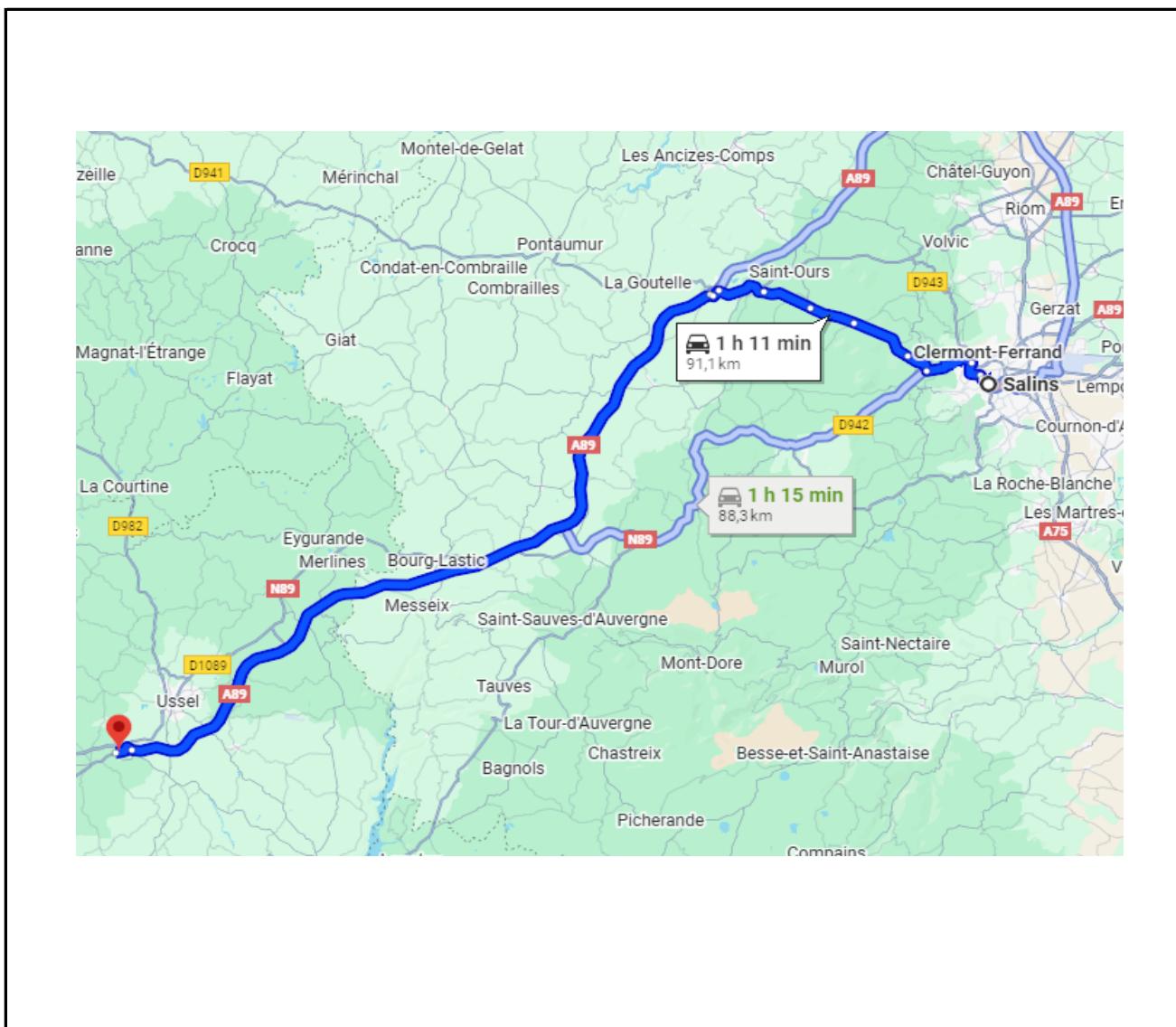
## Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration		
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL	
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL	
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports <sup>1</sup>	Licence Communautaire (pièce jointe)	
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris	
Liaison déclarée		
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017- xxx) et les modifications apportées :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré</li> <li>• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés</li> <li>• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%</li> <li>• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés</li> </ul>	Non
Origine <sup>2</sup> de la liaison  (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Clermont-Ferrand (Bus Station) Gare Routière Les Salins Place Gambetta-Les Salins 63000 Clermont-Ferrand Latitude 45.770757 - Longitude 3.082247	
Destination <sup>3</sup> de la liaison  (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Ussel Aire de Péage A89 - sortie 23 19200 Saint-Angel Latitude 45.512429 - Longitude 2.257469	

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	1 Itinéraire Clermont-Ferrand (Bus Station) - Ussel
Temps de parcours (en heures et minutes)	01h10	
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° Nom(s) du(des) fichiers :	2 Fréquence Hebdomadaire Clermont-Ferrand (Bus Station) - Ussel

Itinéraire Clermont-Ferrand (Bus Station) - Ussel

Itinéraire Clermont-Ferrand (Bus Station) - Ussel



Pièce Jointe N° 2 :

**Fréquence Hebdomadaire Clermont-Ferrand (Bus Station) - Ussel**

**Fréquence Hebdomadaire Clermont-Ferrand (Bus Station) - Ussel**

Jour/Itinéraire	Départs de		Départs de	
	Clermont-Ferrand (Bus Station)	- Ussel	Ussel - Clermont-Ferrand (Bus Station)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	09h55	11h00	14h15	15h35
Mardi	09h55	11h00	14h15	15h35
Mercredi	09h55	11h00	14h15	15h35
Jeudi	09h55	11h00	14h15	15h35
Vendredi	09h55	11h00	14h15	15h35
Samedi	09h55	11h00	14h15	15h35
Dimanche	09h55	11h00	14h15	15h35
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14

Nombre de semaine : 52